SKOS CSIAS COSAS
Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe
Conférence suisse des institutions d'action sociale
Conferenza svizzera delle istituzioni dell'azione sociale
Conferenza svizra da l'agid social

Communiqué de presse

# Les réfugiés à l'aide sociale : l'Agenda Intégration porte ses fruits

Berne, le 18 septembre 2024 - **Il y a 5 ans, la Confédération et les cantons ont lancé l'Agenda Intégration pour faciliter l'accès au marché du travail des réfugiés arrivés en grand nombre entre 2014 et 2016. Les prévisions de la CSIAS montrent pour la première fois que la hausse du nombre de réfugiés à l'aide sociale stagne. Ces chiffres devraient même à nouveau baisser à partir de 2027. L'Agenda Intégration porte donc ses fruits, raison pour laquelle il ne doit pas être victime de plans de rigueur à court terme. Une intégration durable prend du temps.**

Entre 2014 et 2016, près de 90'000 personnes ont déposé une demande d'asile en Suisse, un chiffre sans précédent depuis 20 ans. Bon nombre sont restés en Suisse en tant que réfugiés reconnus (R) ou personnes admises à titre provisoire (AP). La Confédération verse aux cantons et aux communes un forfait pour couvrir les coûts de l'aide sociale pendant 5 ans pour les réfugiés reconnus et pendant 7 ans pour les personnes admises à titre provisoire. Depuis 2020, la CSIAS établit des prévisions sur le nombre de réfugiés qui doivent être soutenus par les cantons et communes. Entre 2018 et 2022, ce nombre a presque doublé, passant de 18'200 à 35'500. Or, les dernières prévisions montrent que l'augmentation sera nettement plus faible, avec un pic prévisionnel de 37'500 personnes en 2026. A partir de 2027, une baisse des chiffres est à nouveau attendue. Parallèlement, le taux d'aide sociale des R et AP passe de plus de 70% en 2018 à 55% (AP) et 58% (R) en 2027.

**L'Agenda Intégration porte ses fruits**

Les nouvelles prévisions montrent clairement que l'Agenda Intégration Suisse (AIS), lancé en 2019, porte ses fruits. L'Agenda mise sur l'évaluation du potentiel, la préparation au marché du travail, la formation, l'acquisition de la langue l'intégration sociale et un suivi continu des personnes. Derrière ces chiffres se cachent de nombreux exemples de réussite de jeunes qui ont terminé leur apprentissage et d'adultes qui ont réussi à intégrer le marché du travail grâce à cet accompagnement. Ce succès est également dû à l'engagement de nombreux maîtres et maîtresse d'apprentissage, d'assistantes et assistants sociaux, d'enseignant-e-s et de conseillers et conseillères ORP qui œuvrent dans toute la Suisse pour l'intégration des réfugiés. Les expériences de l'Agenda Intégration démontrent également que toutes les parties impliquées doivent faire preuve de persévérance. Une intégration rapide sur le marché du travail n'est que rarement possible. Il est essentiel de poursuivre sur cette voie pour aider l'économie à trouver une main-d'œuvre qualifiée, les réfugiés à s'intégrer dans la société et le marché du travail, ainsi que les pouvoirs publics à ne plus devoir verser de l'aide sociale à long terme.

Monbijoustrasse 22, Postfach, CH-3000 Bern 14
T 031 326 19 19, admin@skos.ch, www.skos.ch

**Propositions irréalistes du groupe d'experts dirigé par S. Gaillard**

Le groupe d'experts dirigé par Serge Gaillard propose de ramener à 4 ans l'obligation de la Confédération d'indemniser les cantons, au lieu des 5 ans actuels pour les réfugiés reconnus et 7 ans pour les personnes admises à titre provisoire. Selon ce groupe, l'intégration dans le monde du travail devrait être possible en3 ans. Or, l'expérience des dernières années révèle que ce délai ne correspond pas à la réalité. Pour un certain groupe de réfugiés une insertion professionnelle n'est en effet pas possible en raison de problèmes de santé. Un forfait global limité à 4 ans entraînerait donc une énorme charge financière supplémentaire pour les cantons. Les cantons et communes n'auraient a priori pas assez de ressources pour assurer l'intégration des réfugiés. Les succès de l'Agenda Intégration seraient ainsi réduits à néant. La CSIAS appelle donc le Conseil fédéral à renouveler son engagement pris il y a 5 ans en faveur de l'Agenda Intégration et à ne pas poursuivre l'examen de la proposition de réduire les forfaits globaux.

Renseignements

Christoph Eymann, président de la CSIAS
Markus Kaufmann, secrétaire général de la CSIAS Tél. 031 326 19 13

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le document de base « Nombre de bénéficiaires et coûts de l'aide sociale 2023 2027 : estimation de la hausse liée aux réfugiés reconnus et aux personnes admises à titre provisoire ». Le document est disponible sur https://skos.ch/fr/publications/documents-de-base